

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

Deux évènements importants sont venus bouleversés le quotidien de l'association en 2008 :

- la mise en place de la Convention Collective National du 4 juin 1983 applicable au 7 juillet 2007 aux structures d'accueil de la petite enfance ;
- la création d'un deuxième service, Trottinette, pour offrir une plus importante capacité d'accueil.

I – MISE EN PLACE DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

Dans un premier temps, beaucoup de réunions auxquelles est présente l'association ont été organisées par Animation Rurale 44 sur la nouvelle Convention Collective du 4 juin 1983 afin de bien assimiler la procédure de mise en place et la comprendre.

Elle aurait dû être applicable depuis le 07 juillet 2007. Il faudra être aux normes avec cette convention au plus tard le 31 décembre 2009. Les structures petites enfances ont un délai pour cette mise aux normes durant l'année 2008 en adoptant l'annexe 6. Le syndicat employeur est le SNAECOS.

Une commission employeur au sein de l'association est créée pour analyser chaque poste grâce à huit critères d'évaluation (pesée de l'emploi et rattachement à un emploi repère). Un entretien individuel des salariés devra être réalisé annuellement. Les fiches de poste et les profils de poste sont revus entièrement.

L'association décide de mettre en place la commission employeur très rapidement pour être au point au moment de l'ouverture du second service (prévu le 01/09/2008).

L'application de cette convention collective a beaucoup d'autres impacts :

- Le Contrat Chorum (prévoyance) doit changer de garantie. Il a fallu changer de contrat.
- Le Contrat Habitat Formation : retrait à Uniformation - préinscription et réflexion autour d'un plan de formation sur 3 ans.
- Travail avec les salariées autour des congés car 8 jours de congés supplémentaires sont donnés (pour un travail à temps complet et au prorata pour les temps partiels) ; Les usages en vigueur à RTB ont été écrits (ponts de l'Ascension offert, fermeture de la halte et congés payés)

Une réunion par Animation Rurale 44 à Nantes en juin est prévue pour présentation de la nouvelle CCN aux élus et les préparer à l'augmentation du budget car les salaires sont pour la plupart réévalués et des obligations nouvelles sont demandées aux employeurs (congés supplémentaires, maintien de salaire lors des 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie,...) ; l'association et un membre du SIVOM sont présents.

L'association décide d'une application directe (sans l'annexe 6) au 1^{er} juillet 2008.

II – CREATION DE TROTTINETTE

Il a fallu réfléchir autour d'un projet, trouver les arguments, réaliser un planning d'ouverture, faire un budget.

Ensuite, pour concrétiser le projet, il a fallu informer :

- les mairies, par un courrier, pour expliquer pourquoi l'association souhaitait ouvrir un autre service de halte garderie itinérante, à quelle date était prévue l'ouverture et pour chaque commune, spécifier le jour d'ouverture attribué prévu afin qu'elles puissent mettre la salle à disposition.
- le SIVOM à travers l'envoi du budget prévisionnel 2008 qui sera argumenté par les membres du bureau de l'association lors du vote au SIVOM, du tableau de fréquentation 2007, celui des refus 2007 (+ janvier 2008) ainsi qu'un récapitulatif des arguments et du planning d'ouverture prévu par commune.
- la PMI pour les demandes d'agrément.

Les arguments sont énoncés dans l'annexe 1.

Le budget prévisionnel 2008 est voté en février par le SIVOM à l'unanimité tel qu'il a été présenté par l'association (planning, ouverture au premier septembre).

Le recrutement d'une EJE et d'une auxiliaire en puériculture (temps partiel de 25 et 23 h) commencera après l'Assemblée Générale. La commission employeur a défini les profils de poste et réalisé la pesée des salaires. Il reste les fiches de poste à effectuer.

La nouvelle EJE, directrice adjointe, qui gèrera le second service débutera début juillet, sur le service actuel, en remplacement de l'auxiliaire de puériculture en arrêt maladie. Cela lui permettra de prendre ses marques, de faire connaissance avec l'équipe en place, les parents et les enfants utilisateurs, de se repérer dans les salles et les communes et d'appréhender sa fonction.

De nouvelles plaquettes publicitaires devront être réalisées pour la mise en place du second service. Il faut aussi penser aux articles aux quotidiens locaux, prévoir la communication sur l'ouverture de Trotтинette en été. Il est décidé d'envoyer la nouvelle plaquette aux communes lorsqu'elle sera finalisée pour intégration (complète ou non) dans les bulletins municipaux de septembre. Pour la presse, il faut faire un premier article sur juillet pour informer de la fermeture de la halte en août et de l'ouverture de Trotтинette à la rentrée et un second article fin août pour informer du planning d'ouverture.

III – LE QUOTIDIEN

- Journée de présentation de Roule Ti'Bouts à Mme HONORE de la CAF (remplaçante de Mme MERCIER) ; les membres de l'association ont fait visiter à Mme Honoré de la CAF les différentes salles dans chaque commune.
- Appel à un professionnel pour créer un « vrai » site internet Le logo du camion est à changer. On garde l'appellation « Roule ti' bouts ». Il faut trouver deux noms (un pour chaque service) avec une couleur associée que l'on retrouvera sur le site internet et sur

les plaquettes.

- Suite aux changements de conseils municipaux dans les communes, présentation par un courrier de la halte aux nouvelles équipes en place ainsi que le projet de nouveau service. Suite à ce courrier, l'adjointe de Joué/Erdre (Mme VOISIN) a rencontré l'association pour avoir des renseignements supplémentaires et elle leur a demandé de venir à une prochaine commission enfance.
- la mise à disposition de la salle des loisirs par la nouvelle municipalité est envisagée ; une cloison serait installée. Il faut faire connaître nos besoins à la nouvelle municipalité. Le changement de salle est accepté au 1^{er} septembre .
- Mise en place d'une Fête de Noël fixée au 13 décembre à Pannecé ; deux spectacles suivis d'un goûter auront lieu (un à 16h et un à 17h). 23 enfants de la halte sont inscrits ainsi que 50 du RAM
- Il faut réaliser les nouvelles orientations du PEL pour 2008/2009. Une fiche action intitulée « Eveil artistique » comprendra 5 domaines : musique, danse, sculpture, peinture et loisirs créatifs. La directrice a réalisé la fiche action.
Les activités retenues sont au nombre de deux soit, modelage pour RTB et activités parents/enfants avec le RAM le samedi matin Les activités du PEL ont débuté avec le modelage. L'éveil musical commencera au début d'année 2009 le samedi matin. Il sera accessible à tous les enfants de moins de 4 ans (pas seulement ceux de la halte et du RAM).
- Réalisation par une jeune maman nouvellement arrivée sur Joué sur Erdre, infographiste sans emploi, du nouveau logo et de la plaquette.
La diffusion se fera après les vacances afin de ne pas prendre le risque que celle-ci soit jetée avec le flot de publicité déposé dans les boîtes aux lettres en l'absence des personnes
De nouvelles inscriptions ont eu lieu suite à cette diffusion.
- Suivi du chantier de construction de la nouvelle salle à Trans sur Erdre. Elle sera terminée à l'ouverture des deux services en septembre.
- Réflexion sur le budget 2009 : demande de changement d'ouverture de Trottrinettes pour 2009 avec augmentation des temps partiels.
Deux budgets sont alors réalisés : avec changement et sans.
- Gestion administrative et financière de l'association et de la structure.